

**MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE
CADRE DE LA CONSULTATION
PRÉBUDGÉTAIRE 2022-2023 DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**
Ville de Longueuil

Février 2022

Longueuil : des demandes centrées sur les besoins de la population

Depuis mars 2020, les villes font face à de nombreux défis supplémentaires en raison de la pandémie de la COVID-19 qui touche l'ensemble des populations. De par leur résilience, leur agilité, leur capacité d'innovation ainsi que leur proximité avec les citoyens, elles ont su réagir adéquatement et rapidement face à l'urgence, ce qui leur ont permis d'offrir des services de première ligne, tout en assurant le maintien des services habituels et en travaillant à l'aménagement et au développement de leur territoire. Une gestion saine et efficace des budgets est alors primordiale pour les villes afin de répondre à l'ensemble de leurs rôles et responsabilités, qui sont en constante croissance par rapport aux nombreux défis qui émergent d'année en année.

Avec l'arrivée d'une nouvelle administration à Longueuil, les priorités sont plus que jamais tournées vers l'avenir. Notre Ville a des objectifs et des projets importants, de façon à accroître la fierté des Longueuilloises et des Longueuillois.

Le présent mémoire se déclinera en trois sections :

1. Les demandes budgétaires 2022-2023
2. Les projets d'infrastructures
3. Les perspectives à long terme

Nous tenons à offrir la plus grande collaboration qui soit au gouvernement du Québec pour répondre aux besoins de notre population.

SECTION I :

Les demandes budgétaires 2022-2023

Dans le cadre des consultations prébudgétaires menées par le gouvernement du Québec, la Ville de Longueuil souhaite présenter ses demandes qui s'inscrivent principalement dans l'amélioration de l'offre de services aux citoyens.

1. Investir massivement pour le logement social et communautaire

La Ville de Longueuil est confrontée à un sérieux manque de disponibilité des logements sociaux et communautaires. Le financement gouvernemental est insuffisant pour que le nombre de nouvelles unités par année suive le besoin réel sur le terrain, et ce depuis plusieurs années. La disponibilité et le coût des terrains, de la main-d'œuvre et des matériaux de construction résidentielle accentuent ce problème. Cela rend de moins en moins viables les projets subventionnés (notamment AccèsLogis) avec le peu de fonds octroyés pour le financement de nouvelles unités sur notre territoire.

Les mesures pour lutter contre la baisse de l'abordabilité et le manque de logements sociaux et communautaires doivent être une pièce maîtresse de tout plan visant une relance forte et inclusive.

Le gouvernement du Québec doit investir massivement dans le programme AccèsLogis et simplifier les différentes étapes du programme, tout en investissant plus largement, par le biais de nouveaux programmes. Un vaste chantier en la matière se doit d'être lancé, alors que près de 1 500 ménages sont en attente dans l'agglomération de Longueuil.

Programme	Nombre de ménages sur la liste d'attente
HLM	1 217
LAQ	246

En ce sens, avant toute chose, il est impératif d'indexer les coûts maximaux admissibles des projets (CMA) à la réalité de 2022 pour réussir à mettre en chantier les projets dont les unités ont déjà été octroyées. Qui plus est, bien qu'il ne s'agisse pas d'une solution pérenne à long terme, la Ville de Longueuil recommande d'assouplir les critères pour l'accès au programme de supplément de loyer (PSL) dans l'intervalle de la construction massive de nouvelles unités de logement social et communautaire, afin de mettre un baume sur la situation de crise du logement, à court terme.

En ce qui concerne le nouveau Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), nos analyses préliminaires semblent indiquer que la nouvelle méthode de calcul ne semble pas améliorer la situation du sous-financement. Les coûts de construction au mètre carré du PHAQ établis pour un bâtiment de 3 à 6 étages sont de 1 816 \$ / m² en Montérégie, alors que les dernières soumissions pour des projets similaires révèlent plutôt un coût de construction de 3 507 \$ / m². Sur cette base, on peut considérer que les projets qui seront soumis dans le cadre de ce programme pourraient rencontrer des difficultés à boucler leurs montages financiers. Par conséquent, cela laisse présager une augmentation des demandes de contribution complémentaire de la part des municipalités. Par ailleurs, bien que nous croyons que le concept d'ouvrir le programme aux promoteurs est intéressant, nous ne sommes pas convaincus de la pérennité de l'intervention. Le programme ne prévoit pas de programme de supplément aux loyers pour assurer la viabilité du programme à long terme. La SHQ semble partir du principe que seule la subvention permettra d'attirer l'intérêt du promoteur alors que le programme ACL incluait le programme de supplément au loyer (PSL) qui assurait l'abordabilité dans le temps. L'entrepreneur privé est subventionné lors de la construction des nouveaux logements en fonction de l'engagement qu'il prend pour fournir un minimum de 30 % de logements abordables.

Cependant, à long terme, lors de la vente ou du refinancement de son bâtiment, l'entrepreneur aura peut-être de la difficulté à faire reconnaître la pleine valeur de son bâtiment puisque la valeur de ses revenus de location en sera affectée.

Demands

- Investir massivement pour la construction de nouvelles unités de logement social et communautaire, en finançant notamment les unités en attente à Longueuil ;
- Modifier le cadre réglementaire du programme AccèsLogis afin que les critères financiers soient systématiquement liés à l'évolution de l'indice de prix des logements neufs, ce qui passe par une indexation des coûts maximaux admissibles des projets (CMA) ;
- Assouplir les critères pour l'accès au programme de supplément de loyer (PSL).

Tableau. Projets déposés au Programme Accès Logis

NOM DU PROJET	NOMBRE DE LOGEMENTS	VALEUR DU PROJET
Projets en développement ayant reçu un engagement de la part de la SHQ		
S.I.S.M.E.	30	1 579 9484 \$
Projet Saint-Roch II	36	1 178 8428 \$
Coopérative de solidarité en habitation Laure-Gaudreault	54	16 948 767 \$
Le Paillasson	28	6 997 458 \$
HFAQ Grande-Allée	23	7 559 419 \$
UN TOIT POUR TOUS	30	10 326 426 \$
L'APPARTenance	9	2 059 511 \$
U-nid-vert Brossard	65	11 034 712 \$
Total	275	82 514 205 \$
Projets en développement n'ayant pas reçu un engagement de la part de la SHQ		
Vauquelin	394	104 548 358 \$
Logis des Aulniers	50	14 351 336 \$
HCL-Taschereau	157	47 488 415 \$
Total	601	166 388 109 \$
Projets en développement ne faisant pas parti du programme AccèsLogis		
Maison l'Entre-Deux- phase 2	7	2 941 227 \$
UN TOIT POUR TOUS	60	25 099 481 \$
CLÉ POUR MOI	14	5 960 355 \$

2. Corriger le déficit structurel en matière de financement du transport collectif

La pandémie de la COVID-19 a sans contredit eu des effets majeurs sur le développement et le financement du transport collectif et ce, principalement en raison de la baisse d'achalandage de près de 90 % en 2020. Cette baisse représente des pertes de revenus tarifaires de 62 M\$ par mois à l'ARTM et équivalent, d'un point de vue régional, à 6,2 M\$ par mois pour le territoire de Longueuil. Sans aide financière des gouvernements québécois et fédéral, cette perte devra être compensée par une augmentation de la contribution municipale, ce qui mettrait en péril la stabilité financière de nos municipalités, ainsi que les autres services essentiels offerts à la population (police, incendie, eaux potable et usées, etc.). Il faut également ajouter au portrait les répercussions de l'arrivée de la branche Rive-Sud de la phase I du Réseau express métropolitain (REM) dès 2022, qui affectera encore davantage les finances de la Ville de Longueuil ainsi que du Réseau de transport de Longueuil (RTL), en raison du rabatement exigé.

En octobre 2021, rappelons que la fréquentation n'avait retrouvé que 57 % de son niveau pré pandémie et ce, malgré l'assouplissement des restrictions. Une perte permanente de 15 % de l'achalandage est maintenant envisagée. Sans solution pour pallier les manques à gagner qui s'additionnent, les municipalités seront forcées de réduire l'offre de service de transport collectif ou de reporter leurs projets d'électrification et d'autres infrastructures afin de réaffecter les fonds aux besoins opérationnels. Dans un cas comme dans l'autre, ces conséquences mineront la relance, compromettent les engagements climatiques et créeront un cercle vicieux en provoquant une baisse de fréquentation chaque fois que les services devront être comprimés.

L'expansion et la modernisation des réseaux de transport collectif urbains constituent une clé incontournable d'une relance inclusive et durable. Il s'agit non seulement d'un moyen fiable de stimuler la croissance économique, mais aussi de soutenir l'inclusion socioéconomique et de progresser vers l'objectif de carboneutralité, d'où l'importance d'y contribuer à la hauteur de nos ambitions.

Le développement du transport collectif et la réalisation de projets structurants (dont les détails en termes d'infrastructures seront abordés dans la section II du présent mémoire), ainsi que le maintien des actifs nécessiteront dans les prochaines années une augmentation significative du financement et donc, une plus grande diversification des sources de financement.

Demande :

- Augmenter significativement le financement du transport collectif et diversifier les sources de financement, notamment pour le Réseau de transport de Longueuil (RTL), afin de permettre le développement de l'offre de services, le maintien des infrastructures actuelles et la réalisation de projets structurants.

3. Rehausser l'appui de l'État aux organismes communautaires et agir pour la petite enfance

La pertinence du financement public du milieu communautaire n'est plus à démontrer : chaque dollar investi dans un organisme rapporte beaucoup plus pour la société que son investissement de base, en plus d'être complémentaire au gouvernement dans la prise en charge et l'accompagnement de clientèles défavorisées, marginalisées et vulnérables, souvent avec une flexibilité d'intervention accrue.

Pouvoir compter sur un milieu communautaire fort est également un avantage important pour les municipalités : la Ville de Longueuil est fière d'être l'une des villes avec le plus grand nombre d'organismes communautaires implantés sur son territoire. Toutefois, malgré toute la collaboration existante entre le milieu communautaire et les municipalités, ces dernières ne peuvent assumer une part croissante de financement pour nos organismes. Le gouvernement du Québec doit répondre présent et augmenter substantiellement l'enveloppe globale dédiée au milieu communautaire, en accentuant la part de financement à la mission, tel que le requiert le principe de l'action communautaire autonome.

Une récente étude commandée pour le compte de la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC) et réalisée par la firme AppEco démontre notamment que le financement réel des CDC a diminué de 12 % depuis 2001, lorsque l'on prend en compte l'inflation et le nombre de membres desservis. Le réseau des CDC estime ainsi avoir besoin d'un financement additionnel de 8,7 M\$ dès 2022-2023 pour rattraper le manque à gagner des dernières années, mais aussi afin de pouvoir bonifier leurs interventions dans un contexte où les besoins sont en hausse. De plus, la bonification du financement permettrait de rehausser les conditions salariales et permettrait une meilleure rétention des employés. Le même principe est valable pour l'ensemble des organismes communautaires, qui peinent à compétitionner sur le marché de l'emploi, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

La Ville de Longueuil est par ailleurs d'avis que le gouvernement québécois devrait favoriser le financement à la mission en délaissant progressivement le financement par projet, de manière à réduire la charge sur les épaules des organismes communautaires sur le terrain, déjà saturés, et assurer une prévisibilité en matière de financement.

Itinérance

Depuis quelques années, la Ville de Longueuil a constaté une hausse du nombre de personnes se retrouvant en situation d'itinérance sur le territoire de l'agglomération. L'enjeu de l'itinérance est aussi parfois accompagné de problématiques de santé mentale et de consommation. Des ressources d'aide aux personnes itinérantes desservant une partie de la Montérégie sont présentes sur le terrain afin d'aider et d'accompagner les personnes qui se retrouvent sans logement. Toutefois, malgré toutes les initiatives innovantes mises en place par la Ville, les deux refuges débordent, la soixantaine de lits étant constamment occupés. Afin de répondre à la hausse des besoins, le milieu communautaire, appuyé par la Ville, s'est mobilisé en urgence pour mettre sur pied la Halte du coin, qui a alors été installée dans une église dont les infrastructures ne permettent pas la viabilité de cette offre de service. Le financement à long terme de cet organisme n'est pas non plus assuré. Il est impératif que le gouvernement du Québec augmente le financement dédié aux ressources pour personnes itinérantes étant donné l'augmentation des besoins.

Le financement octroyé à la Halte du coin doit aussi être pérennisé et sa relocalisation, soutenue. L'ampleur des besoins est estimée par les dirigeants de l'organisme à 1,85 M\$ de budget annuel d'opération et de près de 5 M\$ pour les coûts associés à la relocalisation.

Petite enfance

La Ville de Longueuil souligne les récentes annonces de développement de nouvelles places en centre de la petite enfance (CPE) et en garderie subventionnées sur le territoire. Elle interpelle toutefois le gouvernement afin qu'il poursuive ses efforts de création de nouvelles places, alors que les besoins restent très élevés et qu'il s'agit d'un vecteur important pour l'implantation de jeunes familles dans nos quartiers.

Demandes :

- Hausser le financement à la mission du milieu communautaire, notamment pour les corporations de développement communautaire (CDC) du Québec ;
- Bonifier l'aide financière accordée aux organismes communautaires, dont la mission vise la prévention de l'itinérance et l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité, notamment en pérennisant le financement de la Halte du coin et en soutenant sa relocalisation ;
- Augmenter le financement pour le développement de nouvelles places en CPE et en garderie subventionnées.

4. Viser un financement durable des médias locaux

Depuis plusieurs années, les médias traversent une crise qui prend comme source la baisse de leurs revenus de publicité. Les médias locaux sont particulièrement touchés par cette crise persistante au profit des GAFAM.

La situation de Longueuil est particulière de par sa proximité avec la métropole Montréal, qui est connectée sur les médias nationaux. Les médias locaux doivent ainsi jongler avec la forte compétitivité induite par cette proximité et ce partage des ondes, contrairement à la situation des médias locaux régionaux hors des grands centres. La force de la couverture de l'actualité locale, de l'économie à la culture, des sports à la démocratie locale et régionale s'en trouve durement affectée. Les trois médias locaux du territoire de Longueuil, Le Courrier du Sud, Télévision Rive-Sud et le FM 103,3 font un travail extraordinaire dans les circonstances. Par exemple, notre radio locale est la plus importante radio communautaire du Québec, et donne une place très importante à la relève, autant en matière artistique qu'économique. Elle est également la radio qui diffuse le plus grand nombre de minutes de musique francophone au Québec. Ces médias contribuent directement à la vitalité de notre communauté vivante.

Les moyens dont la Ville de Longueuil dispose pour leur venir en aide sont néanmoins limités. Malgré les partenariats existants, la capacité de la Ville à investir davantage en termes de publicité est beaucoup moins importante que celle du gouvernement du Québec, qui doit poursuivre et augmenter sa contribution. Il est également de la responsabilité du gouvernement du Québec de mettre en place des solutions pérennes à la crise des médias, particulièrement nos médias locaux, sur la base des recommandations de la Commission sur l'avenir des médias d'information. Les solutions existent : le gouvernement doit passer à l'action.

Demandses :

- Poursuivre et augmenter la contribution du gouvernement du Québec dans l'achat de publicité dans nos médias locaux ;
- Poursuivre la mise en place de solutions pérennes en matière de financement dans un contexte de crise des médias, incluant des mesures spécifiques pour les médias locaux, sur la base des recommandations de la Commission spéciale sur l'avenir des médias d'information.

5. Appuyer notre volonté de faire de Longueuil la capitale de l'innovation au Québec

Fleuve, nature et urbanité : la Ville de Longueuil est dotée d'un potentiel économique incroyable! Nous avons tout ce qu'il faut pour en faire émerger une personnalité forte, fière et attrayante, tant pour la population, les entreprises et les industries qui y sont déjà établies, que pour celles et ceux à la recherche d'un nouvel endroit où se développer, se réaliser et s'épanouir. Ce potentiel se puise aussi dans la capacité créatrice de Longueuil. Notre ville peut devenir un véritable laboratoire d'idées dont le dynamisme rejillirait sur l'ensemble de la Rive-Sud, de la Montérégie et du Québec.

La Ville entend mettre à profit les compétences et les expertises d'une main-d'œuvre qualifiée dans des secteurs d'activités diversifiées et complémentaires et aider à faire les liens entre elles. Nous sommes engagés à améliorer nos pratiques et bonifier nos services directs, soutenir concrètement l'écosystème d'affaires et entrepreneurial et porter des projets qui donnent du sens, respectent notre capacité financière et créent de la valeur pour l'ensemble de Longueuil. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire des établissements d'enseignement de renom axés sur la pratique, reconnus pour la recherche et l'innovation.

L'objectif de la nouvelle administration est non seulement de faire de Longueuil la capitale de l'innovation au Québec, mais « LA » référence en matière de développement territorial intelligent et responsable.

Longueuil peut déjà compter sur un terreau fertile en matière d'innovation, grâce au leadership exercé par Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL). Avec une approche concertée du développement économique, nous pourrions combiner les forces de tous les acteurs présents sur le territoire pour nous distinguer davantage et favoriser de nouveaux modèles d'affaires innovants. L'agglomération de Longueuil, unie, se classe par ailleurs au 4^e rang en fait de poids démographique au Québec.

Zone d'innovation en aérospatiale

L'ÉNA, en étroite collaboration avec la Ville de Longueuil, travaille de concert avec de nombreux partenaires afin de devenir un des pôles de la future zone d'innovation en aérospatiale : Pratt et Whitney, Heroux-Devtek, le Centre technologique en aérospatiale, l'Agence spatiale canadienne, l'École de technologie supérieure, l'Université de Sherbrooke, Développement économique Longueuil, Aéro Montréal, etc. En rassemblant géographiquement les acteurs clés du domaine aérospatial que sont les étudiants, professeurs, chercheurs, praticiens, entreprises renommées et naissantes qui pourront y faire leurs activités de formation, de recherche et de développement, chaque joueur de l'écosystème pourra profiter des espaces collaboratifs et technologiques, de l'effervescence et des synergies qui se dégageront de la zone. Des retombées majeures et positives en découleront pour la région ainsi que pour toute la grappe aérospatiale du Québec.

À terme, ce sont plus de 500 M\$ d'investissements qui sont anticipés de la part des gouvernements et du secteur privé dans le pôle de Longueuil. De nombreux projets d'innovation sont déjà amorcés en éco-aviation alliant les joueurs de la recherche, du secteur privé et de l'enseignement supérieur dont un banc d'essai pour le développement de moteurs hybride-électrique avec Pratt & Whitney et CEL. Toutes les conditions sont réunies pour faire de Longueuil un écosystème d'innovation qui permettra autant l'émergence de technologies du futur, d'entreprises innovantes que du talent nécessaire pour faire face à la compétition internationale. La Ville de Longueuil demande donc que la zone d'innovation en aérospatiale soit annoncée prochainement.

DigifabQG

Le DigifabQG est une jeune initiative de Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL). Elle est rapidement devenue indispensable dans le contexte actuel, où les entreprises doivent prendre le virage numérique pour assurer leur compétitivité et leur rentabilité.

Le DigifabQG fait partie du Réseau des centres d'expertise industrielle du QC (RCEI). Il découle d'une recommandation émanant des réflexions de la SQRI (2017-2022) et a été mis en place grâce à la collaboration entre l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ), Investissement Québec-CRIQ, les acteurs des milieux économiques et de l'éducation et du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). À Longueuil, le Centre d'expertise industrielle (CEI) fait partie intégrante de Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL) et se nomme le DigifabQG.

Le DigifabQG permet aux manufacturiers d'avoir accès à des experts neutres pour développer des stratégies numériques personnalisées peu importe leur degré de maturité technologique, afin d'implanter des technologies dans leur lieu de production. Le DigifabQG comporte une usine pilote de démonstration des technologies numériques. Cette usine vise la familiarisation, l'expérimentation et l'apprentissage grâce à des démonstrations, des preuves de concept, des activités pratiques et immersives. Depuis la première entente officielle signée avec le MEI en avril 2019, ce sont plus de 285 entreprises qui ont été accompagnées par la DigifabQG. De ces entreprises, 166 ont reçu plus de 52 M\$ en financement et générés plus de 112 M\$ dans la mise sur pied de projets numériques concrets. En très peu de temps, le DigifabQG est devenu un acteur incontournable pour appuyer les entreprises dans leur virage numérique.

Afin de poursuivre l'accélération du virage numérique des entreprises, notre recommandation est d'accorder un financement d'opérations plus important au DigifabQG, qui tient compte de la capacité d'intervention ainsi que des coûts reliés aux vitrines technologiques.

Demandes :

- Financer une nouvelle zone d'innovation en aérospatiale dans le secteur de l'ENA dans l'arrondissement de Saint-Hubert, partagée avec Montréal et Mirabel ;
- Permettre au DigifabQG d'avoir accès au financement issu des quatre volets du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO) du MEI.

SECTION II : Les projets d'infrastructures

La Ville de Longueuil souhaite présenter ses demandes en termes de projets d'infrastructures essentiels pour les citoyens de Longueuil, en matière de mobilité, de santé et d'éducation, notamment. Certains projets sont inscrits au Plan québécois des infrastructures (PQI) doivent cheminer et avancer dans les étapes, alors que d'autres doivent être inscrits pour démarrer les études appropriées.

1. Financer de nouveaux projets de mobilité

Depuis quelques années, Longueuil connaît une expansion de son réseau routier. L'étendue, la diversité et la complexité de ce réseau sont venues confirmer la nécessité d'intégrer la mobilité durable à la planification urbaine. Ainsi, en février 2020, la Ville de Longueuil a présenté son concept de Lien électrique est-ouest (LÉEO), qui vise à contribuer au développement du transport collectif et actif. Il reflète aussi l'intérêt de la Ville de contribuer activement à l'amélioration du transport collectif sur son territoire. Il s'agit là d'une solution locale aux défis climatiques mondiaux. La Ville travaille actuellement à la réalisation de ce projet, dont la forme reste à définir, en partenariat avec CDPQ Infra.

En proposant ainsi de nouvelles infrastructures et une offre conséquente bonifiée des services de mobilité durable, la qualité de vie des citoyens sera directement améliorée, puisque leurs déplacements seront facilités et optimisés sur tout le territoire de l'agglomération. Le gouvernement du Québec devra répondre présent pour financer le premier grand projet de transport en commun sur le territoire de la Ville de Longueuil depuis le métro de Longueuil, en 1967, tout en tenant compte de l'avis de la Ville et la population vis-à-vis ce projet, notamment sur le plan de l'intégration urbaine et architecturale.

Plusieurs projets d'infrastructures routières sont également sur les rails, notamment dans le PQI, mais tardent à se concrétiser. L'élargissement de l'autoroute 30 pour se doter d'une voie complète réservée au transport collectif se fait toujours attendre, à quelques mois de l'inauguration de la branche Rive-Sud du Réseau express métropolitain (REM) qui augmentera la pression sur ce secteur. Cette demande du milieu économique est prioritaire et ce, à très court terme. Le projet de réfection de l'échangeur de la Place Charles-LeMoine, également inscrit au PQI, est également un dossier qui nécessite un appui important du gouvernement du Québec.

La portion la plus cruciale du projet est la construction du viaduc LaFayette, au-dessus de la route 132, afin de permettre aux citoyens de Longueuil – particulièrement ceux du centre-ville, un secteur en plein développement – de se rendre chez eux sans avoir à transiter par les voies d'accès du pont Jacques-Cartier, fréquemment aux prises avec de la congestion routière.

2. Répondre aux besoins en santé et en éducation

La croissance démographique de l'agglomération de Longueuil, et plus largement de la Rive-Sud de Montréal, est très importante. D'un côté, la demande pour des services de santé, d'éducation et en services de garde sont en forte hausse. De l'autre, les infrastructures sont de plus en plus vétustes. Ainsi, il est plus que nécessaire d'investir davantage dans nos infrastructures locales de compétence du gouvernement du Québec.

En matière de soins de santé, des projets dépassant 1 G\$ sont dans les cartons pour nos deux hôpitaux, l'Hôpital Charles-LeMoine, situé dans l'arrondissement de Greenfield Park (CISSS Montérégie-Centre), et l'Hôpital Pierre-Boucher, dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil (CISSS Montérégie-Est). Certains projets sont déjà inscrits au PQI, dont un nouveau pavillon de soins en santé mentale à l'Hôpital Charles-LeMoine, et doivent avancer dans la planification du gouvernement pour que les travaux puissent enfin débiter.

D'autres projets ne sont toujours pas acceptés par le Conseil du trésor, et devraient être finalement inscrits pour que les premières études officielles puissent démarrer. La Ville de Longueuil appuie également le projet de pavillon de la santé du cégep Édouard-Montpetit, qui sera un haut lieu de formation en soins infirmiers et un nouvel accès aux soins pour les résidents de Longueuil.

En matière d'éducation, la hausse de la clientèle en milieu scolaire entraîne un besoin criant de construction de nouvelles écoles et d'agrandissement d'établissements. La Ville de Longueuil travaille en collaboration étroite avec le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) et appuie les demandes de ce dernier pour répondre à la hausse de la clientèle. De plus, les infrastructures vieillissantes des écoles nécessitent le financement de nombreux travaux de rénovation, qui sont plus criants que jamais sur le territoire de Longueuil en raison de la vétusté des infrastructures scolaires. Le gouvernement est également invité à porter une attention particulière aux cours d'école, dénuées de verdure et contribuant de ce fait aux îlots de chaleur dans plusieurs quartiers, particulièrement les plus défavorisés. La Ville de Longueuil appuiera toute démarche en ce sens, notamment sur le plan de l'aménagement, de concert avec le CSSMV.

Demands :

- Financer la construction d'un nouveau lien structurant est-ouest sur la Rive-Sud, l'élargissement de l'autoroute 30 et la construction du viaduc LaFayette ;
- Accélérer les projets d'agrandissements des hôpitaux Charles-LeMoyne et Pierre-Boucher, de construction du pavillon de la santé du cégep Édouard-Montpetit, ainsi que des projets de construction, d'agrandissement et de rénovation des écoles et de réfection des cours d'école soumis par le CSSMV.

SECTION III :

Les perspectives d'avenir

Bien que nous ayons circonscrit les demandes budgétaires 2022-2023 comprises dans le présent mémoire aux besoins les plus urgents, il nous apparaît opportun de porter à l'attention du gouvernement du Québec quelques perspectives d'avenir pour lesquelles la Ville de Longueuil sera appelée à demander un appui financier important dans les prochaines années.

Infrastructures de traitement de l'eau potable et des eaux usées

Concernant le traitement des eaux, la Ville de Longueuil est confrontée à trois défis majeurs, soit le vieillissement des infrastructures, les nouvelles normes environnementales en eaux usées et l'augmentation de capacité liée au développement.

Afin d'assurer la performance et la fiabilité des services de l'eau tout en soutenant le développement du territoire, la Ville de Longueuil s'est dotée d'un plan d'action qui se décline sur un horizon de 10 ans : la Stratégie de l'eau 2020-2030.

D'une part, notre usine d'eau potable locale date de 1942 et n'a pas fait l'objet de réfection majeure depuis sa construction. L'état de désuétude et la capacité inadéquate (en matière de sécurité civile) du réservoir d'eau potable en place obligent une reconstruction des installations. La Ville a donc procédé à une étude qui a conclu que le scénario de reconstruction est l'option la plus avantageuse en termes d'investissement et bénéfices techniques comparativement à l'option de réfection. Le projet devrait voir le jour en 2022 et nécessitera à terme un financement de plusieurs dizaines de millions de dollars de la part du gouvernement du Québec.

D'autre part, la Ville doit aussi effectuer des travaux de modernisation des équipements au Centre d'épuration de la Rive-Sud (CERS), qui est l'usine qui assainit les eaux usées des villes de Longueuil, Brossard, Boucherville et Saint-Lambert dont la population totalise plus de 400 000 personnes. Parmi les travaux prévus dès cette année, il y a le remplacement d'équipements de prétraitement des eaux usées (dégrilleurs) arrivés à la fin de leur vie utile, dont les coûts sont estimés à un montant de 3,8 M\$, assumés par l'agglomération.

Les limitations de la conception de l'usine entraînent cependant des événements de surverse lorsqu'il y a des pluies ou de la fonte des neiges importantes, nuisant de façon importante au bilan environnemental de la Ville de Longueuil et son agglomération. Une mise aux normes importante du CERS s'impose de façon conséquente dans les prochaines années, un autre projet estimé à plus de 200 M\$, selon les études préliminaires.

Protection des milieux naturels

D'ici la fin de l'année 2022, la Ville de Longueuil se dotera d'un plan de conservation des milieux naturels de son territoire. Une aide gouvernementale est ainsi à prévoir pour soutenir la Ville dans l'acquisition de terrains à des fins de protection.

Enjeux de circulation au carrefour de la route 116 et du chemin de Chambly

L'intersection du chemin de Chambly et de la route 116 à Longueuil est un emplacement névralgique aux prises avec une congestion chronique, à toute heure de la journée.

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) et la Ville ont déjà exploré plusieurs scénarios qui avaient pour but d'améliorer la circulation dans ce secteur problématique, afin de permettre une meilleure fluidité dans les déplacements. Toutefois, en raison de la présence de la voie ferrée, de la route 116 et des autres infrastructures civiles, les experts ont conclu que les possibilités d'amélioration à ce point chaud étaient limitées. La construction de l'échangeur Edna-Maricourt permettrait de régler la congestion.

À la lumière de ce constat, la Ville a réalisé d'autres études sur un plus large périmètre afin d'offrir une solution de rechange pour permettre aux automobilistes de traverser la route 116 ailleurs qu'à cette intersection. Il a été déterminé que l'ajout d'un échangeur plus à l'ouest, dans l'axe des boulevards Kimber et Maricourt, permettrait d'améliorer la fluidité dans ce secteur. Un projet préliminaire sera présenté au MTQ prochainement.

Complexe culturel

En 2013, le gouvernement du Québec a confirmé sa volonté de participer financièrement à la construction d'un complexe culturel pour Longueuil, en réservant une subvention de 20 M\$ dédiée au projet. Bien que cette somme ait été réitérée en 2016, depuis, le projet a évolué de sorte qu'il doit aujourd'hui être complètement repensé. Les besoins étant importants en raison d'un déficit majeur en termes de places réservées à la diffusion de la culture sur notre territoire, un nouveau projet de complexe culturel 2.0 devrait conséquemment voir le jour en 2022 et être présenté au gouvernement du Québec pour un financement bonifié.

Centre multisports

Il y a quelques années, la Ville de Longueuil a présenté un projet de complexe aquatique dans le quartier Laflèche de l'arrondissement de Saint-Hubert, qui n'a cependant pas obtenu les subventions gouvernementales requises pour aller de l'avant dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La nouvelle administration est présentement à revoir le projet pour en faire quelque chose de plus structurant en matière d'accès aux plateaux sportifs pour la population. L'objectif est de présenter un projet de centre multisports complet, incluant une piste d'athlétisme intérieure, en y intégrant le projet de complexe aquatique.

Maison de l'accueil

La Maison de l'accueil est un projet de concertation communautaire qui prévoit l'implantation de nouveaux locaux regroupant le Carrefour le Moutier, L'ACEF Rive-Sud, l'Alliance Carrière Travail et le Centre communautaire le Trait d'union, annexés à un CPE d'environ 80 places.

Le projet, qui sera appelé à devenir un important pôle en matière communautaire et d'innovation sociale à Longueuil, aura besoin d'un appui financier important du gouvernement, alors que la Ville est déjà activement impliquée dans le dossier. La recherche d'un terrain dans le secteur du centre-ville de Longueuil est l'un des défis auxquels la Ville s'emploie à répondre, dans un premier temps.

CONCLUSION

Non autorisées à créer des déficits, les Villes doivent s’attaquer aux enjeux du 21e siècle à l’aide d’outils fiscaux qui datent du 19e siècle : frais d’utilisateur, impôts fonciers et autres outils d’ordre foncier qui continueront de s’éroder avec la transition vers le commerce électronique, le télétravail et la numérisation précipitée par la pandémie, notamment les services aux citoyens. À ce moment, il y a une réelle inadéquation entre les responsabilités des administrations municipales et les outils de financement dont elles disposent. Il est donc essentiel de moderniser les finances et les pouvoirs municipaux à long terme afin de les harmoniser au rôle contemporain des gouvernements municipaux dans l’économie nationale.

La pandémie a fait nettement ressortir les lacunes fondamentales des arrangements fiscaux actuels. Lorsque les coûts croissants pour la sécurité publique se sont heurtés à la perte de revenus tirés des droits de passage des transports collectifs, du stationnement et des programmes récréatifs, la Ville a dû entreprendre les actions nécessaires afin d’éviter un déficit. Parallèlement, la Ville devait s’assurer du maintien des services de première ligne essentiels à sa population. Les municipalités sont l’ordre de gouvernement le plus près des citoyens. Elles connaissent leurs besoins et savent produire des résultats concrets. Il n’est donc pas étonnant qu’elles soient des partenaires incontournables dans l’atteinte d’objectifs nationaux. Par conséquent, il est essentiel que le gouvernement du Québec propose des mesures concrètes et pérennes afin d’offrir aux municipalités une plus grande diversification de leurs revenus.

Le logement et le transport collectif sont des assises fondamentales de nos communautés, mais nos concitoyens et les entreprises ont aussi besoin de routes et de ponts sûrs, d’une eau saine, d’une bonne gestion des matières résiduelles, de centres communautaires et récréatifs, d’une protection contre les dérèglements climatiques et d’autres infrastructures essentielles. Les municipalités possèdent 60 % de toutes les infrastructures publiques, mais ne touchent que 10 cents par dollar de taxe et d’impôt prélevé au Canada pour en assurer l’entretien et le renouvellement, tout en gérant un éventail de plus en plus large de services de première ligne.

Dans les circonstances, le partenariat entre le gouvernement du Québec et le monde municipal est d’une importance clé pour renforcer les infrastructures locales afin de répondre aux besoins de la population. Nous tenons à réitérer notre volonté sincère de collaboration afin que nous puissions, ensemble, répondre aux besoins de nos concitoyennes et concitoyens, tout en assurant une relance économique forte et concertée.